

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
y;begon@aaci-conseils.fr

CENTRE SOCIAL LE COLIBRI
26 place Bobby Sands
42100 - SAINT ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL LE COLIBRI relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 qui modifient le règlement ANC n°2018-06 telles qu'exposées dans l'annexe des comptes annuels. Ce changement de méthode n'impacte pas le résultat de l'exercice. La présentation des comptes de l'exercice précédent n'est pas modifiée. Les éléments présentés en exceptionnel l'an dernier sont dorénavant inclus dans le résultat

d'exploitation. Suite à la suppression des comptes de transferts de charges : les montants sont désormais inscrits en diminution des comptes de charges liés ou en refacturation dans les produits en annexes du chiffre d'affaires. Les charges constatées d'avance sont désormais présentées dans les créances à l'actif du bilan.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06 et 2023-03. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Des subventions et concours publics ont été accordés pour 1 063 067 €. Je me suis assuré, par tests, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés Aux Adhérents

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

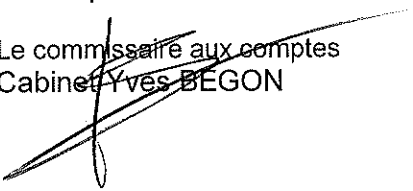
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. . En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE

le 10 septembre 2026

Le commissaire aux comptes
Cabinet Yves BEGON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	6 368	6 368				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	176 525	130 239	46 286	45 583	703	1.54
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	4 994		4 994	4 994		
	Autres immobilisations financières						
Total II		187 887	136 607	51 280	50 577	703	1.39
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 412		14 412	1 692	12 721	752.05
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	220 219		220 219	262 366	42 147	16.06
	Charges constatées d'avance (2)	334		334	897	563	62.73
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	399 091		399 091	315 084	84 007	26.66
	Total III	634 057		634 057	580 038	54 019	9.31
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	821 945	136 607	685 338	630 615	54 722	8.68

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	134 152	134 152		
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	491 077	373 412	117 665	31.51
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	87 577	117 665	30 088	25.57
	Situation nette (sous total)	444 503	356 926	87 577	24.54
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	32 002	41 521	9 519	22.93
	Provisions réglementées				
	Total I	476 504	398 446	78 058	19.59
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTEES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	11 660	8 000	3 660	45.75
	Total III	11 660	8 000	3 660	45.75
PROVISIONS	Provisions pour risques		7 443	7 443	100.00
	Provisions pour charges	47 337	74 669	27 332	36.60
	Total IV	47 337	82 111	34 774	42.35
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	27 484	17 620	9 864	55.99
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	112 381	105 012	7 369	7.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		6 845	6 845	100.00
	Produits constatés d'avance	9 971	12 581	2 610	20.75
	Total V	149 836	142 058	7 779	5.48
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	685 338	630 615	54 722	8.68

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

139 865 129 476

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	3 984	3 044	940	30.89
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	68 884	61 607	7 277	11.81
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 063 067	1 047 996	15 071	1.44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	424	853	429	50.26
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		32 250	32 250	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	4 000	6 500	2 500	38.46
Autres produits	10 827		10 827	
Total I	1 151 186	1 152 249	1 063	0.09
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	177 537	167 004	10 533	6.31
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	35 000	34 900	100	0.29
Salaires et traitements	647 620	644 332	3 288	0.51
Cotisations sociales	199 165	201 914	2 749	1.36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 215	7 912	3 303	41.75
Dotations aux provisions	2 913		2 913	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	7 660	8 000	340	4.25
Autres charges	23 205		23 205	
Total II	1 104 316	1 064 062	40 254	3.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	46 870	88 187	41 316	46.85

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 172	1 928	1 244	64.54
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	3 172	1 928	1 244	64.54
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	3 172	1 928	1 244	64.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	50 042	90 114	40 072	44.47
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	37 687	75 744	38 057	50.24
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		47 974	47 974	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	37 687	27 771	9 917	35.71
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	153	220	67	30.45
Total des produits (I+III+V)	1 192 046	1 229 921	37 875	3.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 104 469	1 112 256	7 787	0.70
5. EXCEDENT OU DEFICIT	87 577	117 665	30 088	25.57

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	134 045	134 045		
Bénévolat	3 614	2 336	1 278	54.69
TOTAL	137 659	136 381	1 278	0.94
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	134 045	134 045		
Prestations en nature				
Personnel bénévole	3 614	2 336	1 278	54.69
TOTAL	137 659	136 381	1 278	0.94

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objet social :

Le Centre Social LE COLIBRI est une association, foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels afin de définir et mettre en ouvre un rojet de développement social, sanitaire, culturel et éducatif pour l'ensemble de la opulation du quartier.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 685 337.71 Euros et un compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 151 186.07 Euros et dégageant un excédent de 87 576.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable aux exercices ouvert à competr du 1er janvier 2025 et du règlement ANC 2023-03, qui modifie notamment le règlement ANC 20218-06 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif afin de tenir compte des évolutions introduites par le règlement ANC 2022-06.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode

L'exercice est le premier d'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement modifie les modèles des états financiers ainsi que certaines méthodes comptables, notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des transferts de charges.

Les changements de présentation et, le cas échéant, de méthode, ont été appliqués conformément aux dispositions du règlement. Les informations comparatives ont été adaptées lorsque nécessaire afin d'en permettre la comparabilité.

Conformément au règlement ANC n°2022-06 (PCG 2025), l'entité présente désormais l'intégralité des éléments précédemment classés en "exceptionnel" dans le résultat d'exploitation, le résultat exceptionnel étant réservé aux seuls événements majeurs et inhabituels.

Seules les reprises de provisions prud'homales et pour charges sont restées en exceptionnels.

Suite à la suppression des comptes de transferts de charges: les montants sont désormais inscrits en diminution des comptes de charges liés, ou en refacturation dans les produits annexes du chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, le résultat d'exploitation 2025 s'élève à 46 870 €. Le résultat d'exploitation 2024, en nouvelle présentation, ressort à 49 056 € (calcul: 90 114 € publié - 41 058 € reclassés de "l'exceptionnel").

La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat, désormais comptabilisée en "747-poste concours publics et subventions d'exploitation" (en remplacement de l'ancien 777) s'établit à 9 519 € en 2025 et 6 367 € en 2024.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 368		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 960		
Installations générales agencements aménagements divers	49 903		1 992
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 744		9 926
TOTAL	164 607		11 918
Prêts, autres immobilisations financières	4 994		
TOTAL	4 994		
TOTAL GENERAL	175 969		11 918

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 368	6 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			38 960	38 960
Installations générales agencements aménagements divers			51 895	51 895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			85 670	85 670
TOTAL			176 525	176 525
Prêts, autres immobilisations financières			4 994	4 994
TOTAL			4 994	4 994
TOTAL GENERAL			187 887	187 887

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 368			6 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		38 485	271		38 756
Installations générales agencements aménagements divers		23 053	4 929		27 981
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 486	6 015		63 501
TOTAL		119 024	11 215		130 239
TOTAL GENERAL		125 392	11 215		136 607
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	271				
Instal. générales agenc. aménag. divers	4 929				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 015				
TOTAL	11 215				
TOTAL GENERAL	11 215				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	134 152-				134 152-
Report à nouveau	373 412	117 665			491 077
Excédent ou déficit de l'exercice	117 665	117 665-	87 577	0	87 577
Situation nette	356 926		87 577	0	444 503
Subventions d'investissement	41 521		10 501	20 020	32 002
TOTAL I	398 446		98 078	20 020	476 504

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	8 000	7 660	4 000			11 660	4 000
SEM - COUP D'ENVOI	8 000		4 000			4 000	4 000
SEM - PAUSE EN FAMILLE		2 000				2 000	
CAF - EN QUETE DE BONHEU		2 577				2 577	
CAF - LAICITE		1 243				1 243	
CAF - FNP JEUX		1 840				1 840	
TOTAL	8 000	7 660	4 000			11 660	4 000

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	14 424		14 424		
Autres provisions pour risques et charges	67 687	17 337	37 687		47 337
TOTAL	82 111	17 337	52 111		47 337
TOTAL GENERAL	82 111	17 337	52 111		47 337
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 913	37 687		

Un litige est en cours au 31/12/2025 avec une salariée. Une provision avait été constatée à hauteur de 60 245 € au 31/12/2024. Il a été payé la somme de 30 244.55 € en janvier 2025, il reste donc une provision de 30 000 € au 31/12/2025.

Hypothèses retenues pour la provision de retraite :

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Taux de rotation du personnel de 4 %
- Taux de progression des salaires de 2 %
- Taux de charges patronales de 42 %
- Convention collective applicable : Centres sociaux et acteurs du lien social

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 994	0	4 994
Autres créances clients	14 412	14 412	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	611	611	
Divers état et autres collectivités publiques	189 726	189 726	
Débiteurs divers	29 882	29 882	
Charges constatées d'avance	334	334	
TOTAL	239 960	234 966	4 994

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	27 484	27 484		
Personnel et comptes rattachés	46 733	46 733		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 042	48 042		
Autres impôts taxes et assimilés	17 606	17 606		
Produits constatés d'avance	9 971	9 971		
TOTAL	149 836	149 836		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels d'activité	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	13 771
Autres créances	211 526
Disponibilités	483
Total	225 780

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 596
Dettes fiscales et sociales	79 270
Total	88 866

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	334
Total	334
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	9 971
Total	9 971

Subventions d'équipement

Aucune nouvelle subvention n'a été notifiée au cours de l'exercice. En revanche, des encaissements ont bien été reçus au titre de subventions accordées les années précédentes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
ETAT - AIDES ASP	33 216
DEPARTEMENT - PS	99 762
CAF - PS	473 047
MSA - PS	4 060
ETAT - SUBVENTIONS	79 107
DEPARTEMENT - SUBVENTIONS	75 666
COMMUNE - SUBVENTIONS	225 883
CAF - SUBVENTIONS	40 934
INTERCO - SUBVENTIONS	28 000
AUTRES FINANCEURS - SUBVENTIONS	805
Total	1 060 480

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier, du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent toutes bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	17
Total	19

Valorisation des contributions volontaires

Les éléments supplétifs ont été évalués à un montant de 137 658.67 euros :

- * Mise à disposition de locaux par la commune de Saint Etienne sur les bases de l'année 2020 pour 134 044.77 €
- * Bénévolat estimé à 3 613.90 € pour 2025 ($253.5 \text{ heures} * 11.88 \text{ €} = 3 011.58 \text{ €} + 20\% \text{ de charges}$ soit un total de 3 613.90 €).

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 600 euros.

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2024 12mois		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques...	6 368	6 368	
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	164 607	119 024	45 583
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>			
	Immobilisations financières (1)			
	Participations et Créances rattachées			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	4 994		4 994
	Autres			
	Total I	175 969	125 392	50 577
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Créances (2)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 692		1 692
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres	262 366		262 366
	Valeurs mobilières de placement			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	315 084		315 084
	Charges constatées d'avance (2)	897		897
	Total II	580 038		580 038
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)			
	Primes de remboursement des emprunts (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	756 007	125 392	630 615

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2024	12mois
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	134	152 -
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	373	412
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	117	665
	Situation nette (sous total)	356	926
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	41	521
	Provisions réglementées		
	Total I	398	446
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
PROVISIONS	Fonds dédiés	8	000
	Total II	8	000
DETTE (1)	Provisions pour risques	7	443
	Provisions pour charges	74	669
	Total III	82	111
DETTE (2)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17	620
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	105	012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6	845
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	12	581
TOTAL GENERAL	Total IV	142	058
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	630	615

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024 12mois
Produits d'exploitation (1)	
Cotisations	3 044
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
Ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de service	56 678
Parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	1 052 925
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	853
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 250
Utilisations des fonds dédiés	6 500
Autres produits	
Total I	1 152 249
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	167 004
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	34 900
Salaires et traitements	644 332
Charges sociales	201 914
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 912
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	8 000
Autres charges	
Total II	1 064 062
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	88 187

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024 12mois
Produits financiers	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	1 928
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total III	1 928
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total IV	
2. Résultat financier (III-IV)	1 928
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	90 114
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	45 222
Sur opérations en capital	6 367
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	24 155
Total V	75 744
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	10 531
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	37 443
Total VI	47 974
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	27 771
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	220
Total des produits (I+III+V)	1 229 921
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 112 256
5. EXCEDENT OU DEFICIT	117 665

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

y;begon@aaci-conseils.fr

CENTRE SOCIAL LE COLIBRI

26 place Bobby Sands

42100 - SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'assemblée générale en application de l'article L 612-5 du Code de commerce.

A SAINT ETIENNE

le 10 septembre 2026

Le commissaire aux comptes
Cabinet Yves BEGON
YVES BEGON

